L’aide au logement des demandeurs d’asile revalorisée, son attribution durcie

02/06/2018 à 17h05

Le gouvernement a revalorisé de 2 euros l’aide au logement versée aux demandeurs d’asile non hébergés, qui atteint désormais 7,40 euros par jour, tout en durcissant ses conditions d’attribution, selon un décret publié vendredi au Journal officiel.

S’indignant de ce durcissement, Gérard Sadik de la Cimade a indiqué que l’association d’aide aux étrangers allait contester ce nouveau décret. […]

En mai, un peu plus de 124 000 de personnes ont touché l’Ada, qui représente un budget mensuel de 30 millions d’euros environ, selon l’Ofii.

Ouest-France

Merci à **Manu**